

# Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins  
omnipraticiens de Laval

**Titre :** Diabète ou Obésité: les Ar GLP-1 : une approche simple et efficace!

**No d'activité :** 79366

**Date :** vendredi le 05 novembre 2021

**Lieu :** WEBINAIRE

**Coordonnées :** webinaire

## Objectifs

Le traitement du diabète clarifié : Examiner la classe des AR GLP-1 et comprendre son rôle dans les soins primaires (CEM 234)

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Décrire le mode d'action des AR GLP-1 et leur rôle dans la prise en charge du diabète de type 2, y compris les recommandations actuelles de Diabète Canada sur leur utilisation;
- Comparer l'efficacité, l'innocuité et les résultats cardiovasculaires des AR GLP-1 à longue durée d'action actuelle et émergente et évaluer l'effet de ces résultats sur la sélection d'un traitement;
- Discuter des considérations pratiques relatives à l'utilisation des AR GLP-1 dans les soins primaires, en mettant l'accent sur un traitement personnalisé.

Aperçu clinique sur l'obésité en soins de santé primaires (CEM 249)

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Expliquer les facteurs biologiques, psychologiques et environnementaux liés à la physiopathologie de l'obésité et comment ils influencent l'évolution de la maladie et la maladie métabolique;
- Évaluer les meilleures approches en matière de prise en charge de l'obésité et montrer comment engager des discussions avec les patients qui abordent les défis liés à la prise en charge de l'obésité dans les soins de santé primaires;
- Explorer des stratégies pour la prise en charge de l'obésité, y compris l'amélioration de l'observance du traitement et éviter une nouvelle prise poids à long terme chez une population de patients adultes.

Aperçu des ressources nutritionnelles à Laval et optimisation des premiers conseils reliés à la nutrition

À la suite de cette conférence, le participant sera en mesure de:

- Identifier les ressources pour la prise en charge nutritionnelle de l'obésité (où et comment référer);
- Réviser certains comportements alimentaires afin de conseiller le patient dans sa démarche de perte de poids;
- Rappeler les conseils nutritionnels de base et simples pour aider le patient dans sa démarche de perte de poids.

**Président de séance :** Dre Patricia Godon

## Horaire

2021-11-05	08:15	08:30	Accueil/Clôture	Accueil des participants sur la plateforme Zoom Webinaire	
2021-11-05	08:30	10:00	Conférence	Le traitement du diabète clarifié : examiner la classe des AR GLP-1 et comprendre son rôle dans les soins primaires	Dre Hélène Long, Endocrinologue, Centre régional du diabète - CSSS Laval
2021-11-05	10:00	10:15	Pause/Repas		
2021-11-05	10:15	11:15	Conférence	Aperçu clinique sur l'obésité en soins de santé primaires	Dr Yves Robitaille, Interniste, Centre de Médecine Métabolique de Lanaudière
2021-11-05	11:15	11:45	Conférence	Aperçu des ressources nutritionnelles à Laval et optimisation des premiers conseils reliés à la nutrition	Mme Lisa Truchon, Dt.p., Nutritionniste. Centre régional du diabète - CSSS Laval

SVP vous inscrire via notre site web:

<http://amol.ca/calendrier/>

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Novo Nordisk Canada Inc

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.